



FORAFAMA

Composante 3.1.

*Mise en œuvre d'une stratégie
REDD/aménagement forestier*

28 février 2012 – Douala – Maden LE CROM, ONF International



Composante 3 - Mise en œuvre d'une stratégie REDD/aménagement forestier

Action 1 : Réflexion sur de futurs projets REDD/Aménagement forestier et mise en œuvre

- Tâche 1 : Etat de l'art des méthodologies existantes 
- Tâche 2 : Identification des projets potentiels (sites et porteurs de projet) 
- Tâche 3 : Présentation des projets potentiels et sélection 
- Tâche 4 : Proposition des programmes de travail détaillés pour les projets sélectionnés 
- Tâche 5 : Appui aux projets pilotes sélectionnés **en cours**
- Tâche 6 : Capitalisation et diffusion des résultats **à venir**

Action 2 : Amélioration des politiques actuelles en cohérence avec une stratégie de lutte contre la déforestation/dégradation **à venir**

Action 3 : Assurer le lien entre les projets partenaires du projet FFEM **à venir**

Tâche 1 : Etat de l'art des méthodologies existantes

Tâche 1 : Etat de l'art des méthodologies existantes



Objectif

Estimer l'impact carbone de projets faisant intervenir la gestion forestière durable

↳ Besoin de méthodologies



Standard volontaire le plus reconnu et le plus actif sur les projets forestiers dans les pays du Sud

Toutes les méthodologies validées sur : <http://www.v-c-s.org/methodologies/find>

Le travail du consortium a consisté en une analyse de ces méthodologies :

- Quelles sont les opportunités pour la gestion durable des forêts ?
- Quelles sont les limites au développement de projets ?
- Quelles sont les contraintes pour les porteurs ?
- Quelles sont les lacunes méthodologiques ?

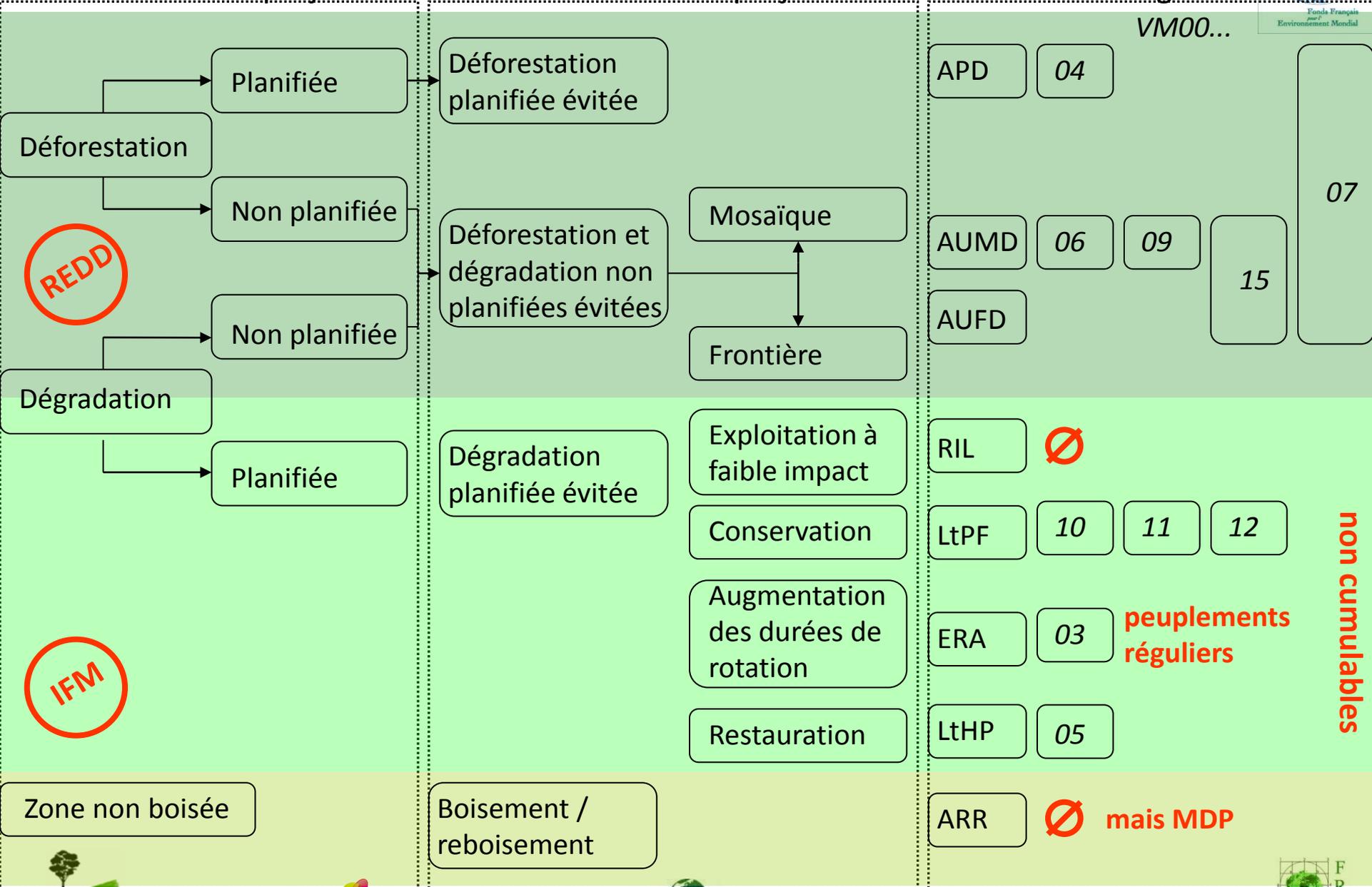
Tâche 1 : Etat de l'art des méthodologies existantes



Scénario sans projet

Scénario de projet

Méthodologie VCS



REDD

IFM

non cumulables



Tâche 1 : Etat de l'art des méthodologies existantes



Rôle de l'exploitation forestière légale

Traduction dans les méthodologies

Facteurs directs de dégradation forestière par l'exploitation : très variable en fonction des pratiques

1. Réduire l'impact de l'exploitation

Exploitation forestière légale dans le scénario sans projet, exploitation forestière légale améliorée ou conservation dans le scénario de projet



Facteur indirect de déforestation ou dégradation non planifiée par facilitation de l'accès à la forêt

2. Lutter contre la dégradation et la déforestation

Dégradation forestière ou déforestation non planifiée dans le scénario sans projet, activités de restrictions d'accès et de développement de sources alternatives de revenus à destination des agents de la déforestation / dégradation



Activité de valorisation de la forêt permettant de réduire les pressions de déforestation et dégradation

3. Lutter contre la dégradation et la déforestation grâce à l'aménagement forestier durable

Dégradation forestière ou déforestation non planifiée ou déforestation planifiée dans le scénario sans projet, exploitation forestière dans le scénario de projet



Tâche 1 : Etat de l'art des méthodologies existantes

Exploitation à faible impact

→ Pas de méthodologie applicable



Allongement de la durée de rotation ou augmentation des DMA

→ Méthodologie limitée aux peuplements réguliers

Séries de conservation

→ Méthodologies de mesure des impacts des différentes pratiques d'exploitation légale à renforcer

- Pas de prise en compte des infrastructures d'exploitation ni du recrû sur ces infrastructures
- Facteurs par défaut ou données à recueillir sur le projet mais peu de lignes directrices
- Scénario sans projet défini sur la base des pratiques historiques, courantes et/ou normes légales du secteur : Pratiques courantes délicates à définir.

Exploitation durable comme alternative à une déforestation/dégradation

→ Pas de méthodologies pour mesurer les impacts d'une exploitation forestière informelle (dégradation non planifiée). Ceci existe pour la collecte de bois de feu, la collecte de bois d'œuvre à usage domestique, le charbonnage.

→ Méthodologies de mesure des impacts des différentes pratiques d'exploitation légale à renforcer :

- Compartiment bois mort ignoré
- Pas de prise en compte du recrû (trouées d'abattage et infrastructures)

Activités d'enrichissement

→ Exploitation forestière exclue du scénario de projet



Tâches 2 à 5 : Sélection de projets et appui

Identification de 5 projets et rédaction de Notes d'idée de projet (PIN)

Sélection de 3 projets :

- Répartition géographique,
- Diversité thématique,
- Capacité de démonstration et répliquabilité,
- Réponse aux enjeux méthodologiques, etc.

Brésil

*Municipalité de Cotriguaçu
(Mato Grosso)*

- Amélioration des pratiques d'élevage (REDD)
- Aménagement durable et certification (REDD - EFI)
- Renforcement de la gouvernance (REDD)



Cameroon

*UFA du Haut-Nyong,
gérées par Pallisco*

- Gestion forestière améliorée (ERA, LtHP)

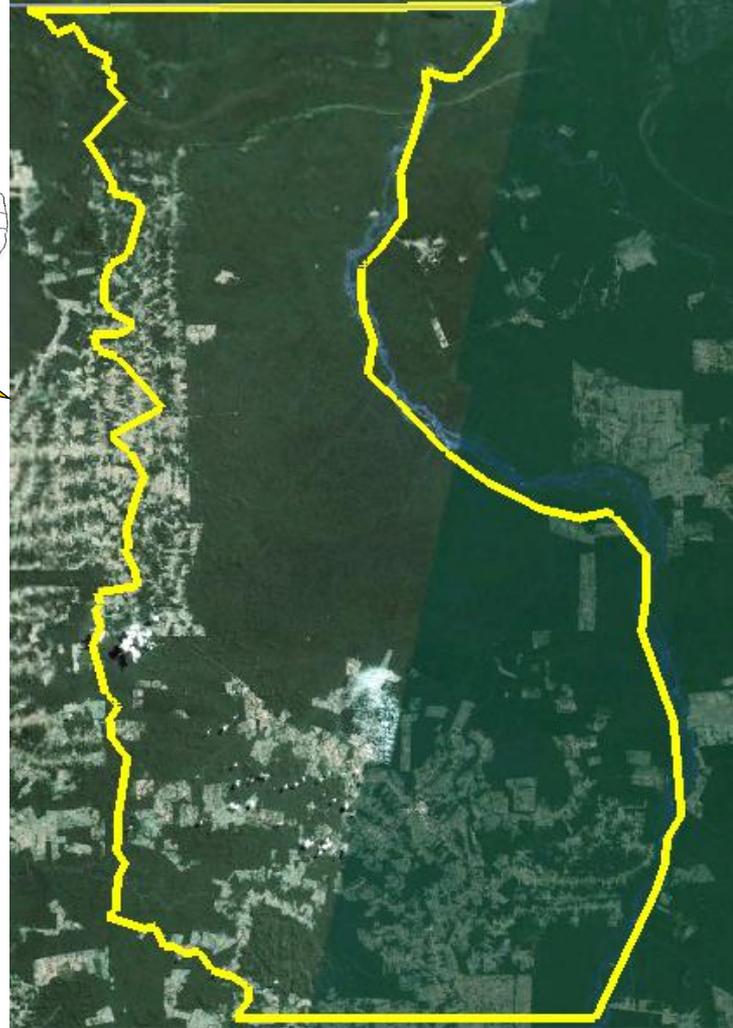
RDC

*UFA de l'Itimbri, gérées
par SIFORCO / de Lukénie,
gérées par SODEFOR*

- Réduction des impacts de l'exploitation (EFI)
- Conservation (LtPF)
- Amélioration des pratiques agricoles (REDD)

Porteurs

- Entreprises forestières sur propriétés privées (53% des forêts, 89% de la déforestation entre 2000 et 2008)
- Municipalité de Cotriguaçu
- État du Mato Grosso – Secrétariat de l'Environnement



Partenaires techniques

ICV, TNC, ONF International

Pressions

- Déforestation vers pâturages
- Exploitation forestière non durable et/ou illégale (rentabilité, incitations publiques, élevage extensif, manque de contrôle publique, barrières au développement du secteur forestier...)

Activités

- **Renforcer la gouvernance forestière et environnementale:** cadastre rural, unité municipale de suivi des forêts, textes législatifs, amélioration du processus d'approbation des plans d'aménagement;
- **Appuyer le développement du secteur forestier:** coopération technique avec propriétaires volontaires;
- **Appuyer le développement de filières d'élevage durables:** coopération technique et matériel avec propriétaires volontaires.

Lacunes méthodologiques à combler

Exploitation durable comme alternative à une déforestation/dégradation

→ Pas de méthodologies pour mesurer les impacts d'une exploitation forestière informelle (dégradation non planifiée).

→ Méthodologies de mesure des impacts des différentes pratiques d'exploitation légale à renforcer :

- Compartiment bois mort ignoré
- Pas de prise en compte du recrû (trouées d'abattage et infrastructures)

Thématique additionnelle : retour sur l'évaluation économique et financière du projet

Premiers résultats attendus pour la fin de l'année



MERCI

